

CHARTRE HANDIACCUEIL

APPRENANTS ET STAGIAIRES DE LA FORMATION CONTINUE

Dans le contexte de la loi du 11 février 2005 et de la Convention des Nations Unies pour le Droit des Personnes Handicapées, ratifiée en 2020, l'organisme de formation ADE University, marque commerciale de la Société ADE Online facilite l'apprentissage des apprenants en situation de handicap.

ADE University s'engage à respecter la politique qualité ADE, à faciliter le handi-accueil et plus précisément à :

- Favoriser l'accès et la réussite à ses formations aux apprenants ou stagiaires de la formation professionnelle en situation de handicap.
- Informer sur le dispositif d'accueil et d'accompagnement individualisé propre aux apprenants ou stagiaires de la formation professionnelle en situation de handicap.
- Proposer individuellement un plan d'accompagnement personnalisé et évolutif au contexte du handicap et au projet professionnel.
- Nommer un référent handicap.
- Sensibiliser sa communauté éducative.

Charles- Antoine IDRAC

Directeur général

